La mascarade du « sommet » pour la paix en Ukraine : un nouveau fiasco de Zelensky

écrit par Oleg Nesterenko | 18 juin 2024

Le « sommet pour la paix en Ukraine » qui s'est tenu, les 15 et 16 juin 2024, à Bürgenstock, en Suisse est terminé. Malgré les espoirs investis par Kiev dans l'événement, seul un écho déformé et inaudible des idées initialement formulées en dix points par le président ukrainien Volodimir Zelensky, il y a des mois, a vu le jour.

La représentativité de l'initiative

Les invitations au « sommet pour la paix » ont été envoyées par son organisateur qui est la Suisse à plus de 160 pays, avec l'espoir de fédérer la « majorité mondiale » derrière les positions de Zelensky, afin de contrer la réussite grandissante de la Russie dans sa confrontation avec le bloc des pays de l'OTAN sur le territoire de l'Ukraine.

Tout au long du processus de l'organisation de l'événement, des signes inquiétants l'ont accompagné en indiquant que la version finale qui aura lieu sera sensiblement éloignée de celle escomptée par Kiev. Les espoirs se sont heurtés à une réalité : près de la moitié des pays visés ont, tout simplement, ignoré l'invitation. Ils l'ont ignorée malgré l'insistance et la pression exercées par les pouvoirs occidentaux sur les invités.

Finalement, seuls 92 pays, composés à 1/3 des membres du bloc de l'OTAN et à 1/3 des pays-satellites direct de l'OTAN, ont envoyé leurs représentants en Suisse. Cela étant, une partie non négligeable de pays n'était guère représentée par les chefs d'Etat ou de gouvernement, mais par ceux dont les fonctions paraissent parfois presque anecdotiques, vu le cadre et le niveau espéré de la discussion. Notamment, au lieu de son premier ministre, l'Australie a envoyé au « sommet » de Bürgenstock son ministre du système d'assurance des personnes handicapées – une personne plus ou moins inconnue même en Australie.

Il est à noter que selon les règles de la diplomatie, seules

les réunions internationales de chefs d'Etat et/ou de gouvernement peuvent porter le dénominatif de sommet. Alors, en appliquant ce terme à l'événement qui a eu lieu en Suisse, prenons-le entre guillemets, afin de ne pas déformer la réalité.

Le président colombien Gustavo Petro qui a initialement prévu d'être présent au « sommet » pour la paix sur l'Ukraine, et qui a, finalement, refusé de s'y rendre comme tant d'autres, a clairement formulé la position de tous les « absents » : la conférence, organisée pour discuter uniquement de l'initiative proposée par Kiev, ne permet aucune discussion libre qui pourrait mener à une conclusion qui ne serait pas celle prédéterminée avant même le début de l'évènement. « *C'est le droit international qui doit être restauré et approfondi, et non la création de blocs pour faire la guerre* », a conclu Petro en mettant bien en évidence les réels objectifs de la réunion en Suisse.

L'absence de la Russie

Dès l'annonce par Kiev de l'idée de l'organisation d'un sommet pour la paix – et ceci avec le refus catégorique de la présence de la Russie – il était déjà clair qu'il s'agirait principalement d'une réunion de plus du camp « atlantiste » accompagnée des pays-vassaux qui n'auront aucun droit d'exprimer une position qui ne serait pas celle prescrite par les puissances étrangères qui les dominent.

De même, de toute évidence et connu d'avance, toute réunion « pour la paix » sans la présence du protagoniste ne donnera strictement aucun résultat qui ferait approcher le jour de la cessation du conflit armé en Ukraine.

Sans attendre la suite de la mise en scène, **Moscou a qualifié cette initiative de Kiev de farce** qui n'aura pas la moindre incidence sur les initiatives russes entreprises face au bloc de l'OTAN et de ses suppléants locaux sur le

territoire ukrainien.

La pratique connue dans l'histoire des conférences pour la paix dans le cadre des conflits armés est sans équivoque. Leur tenue sans la présence d'un des participants-clé au conflit n'est possible qu'à une condition : que la partie absente est militairement anéantie, ou en train d'être anéantie, et se situe sous la bonne grâce des vainqueurs qui décident souverainement du destin du vaincu.

La réalité du conflit en Ukraine se situe exactement à l'opposé des narratifs imaginaires propagés par les instigateurs du « sommet » suisse pour la paix : c'est bien la partie se situant en phase finale de la déroute et de l'anéantissement qui s'est permis d'occuper la place qui n'est pas la sienne – celle de la force dominante.

Cela étant, les réels objectifs de Kiev dans l'organisation du « sommet pour la paix » n'ont jamais été autres que la condamnation par la majorité mondiale de la Fédération de Russie en tant que « pays-agresseur ». L'objectif lamentablement a échoué, une fois de plus.

Constatant en temps réel le grand échec dans la démarche de Kiev et en faisant une tentative de l'atténuer, les hauts représentant du bloc « atlantiste » ont commencé à parler de la nécessité d'une nouvelle conférence pour la paix, cette fois-ci en présence des représentants de Moscou. Notamment, dans la soirée de la première journée de réunion, le 15 juin, la présidente suisse Viola Amherd, a qualifié d'impensable l'intention de Kiev de négocier un accord de paix sans la participation de la Russie : « ***Nous comprenons bien qu'un processus de paix sans la Russie est impensable. Une solution à long terme doit inclure les deux parties* ».**

La montagne a accouché d'une souris

Pour le pouvoir ukrainien, le seul objectif qui valait réellement la peine d'organiser un « sommet sur la paix en

Ukraine » était celui que Zelenski a exposé au début du processus de l'organisation de l'événement : faire réunir les chefs d'Etat et de gouvernement de la majeure partie des pays de la planète et leur faire signer à l'unanimité une déclaration qui serait une forte condamnation de l'initiative militaire russe et l'appel du monde à la Russie de quitter les territoires considérés comme ukrainiens depuis 1991.

Sur les dix points que la partie ukrainienne a voulu traiter durant la réunion et inclure dans la résolution antirusse qui devait en résulter, seuls trois les plus neutres vis-à-vis de la Russie ont été acceptés et retenus en discussion par les participants. Kiev, épaulé par les pays de l'OTAN, a dû accepter cette grave régression dans ses espérances, faute de quoi un rejet de l'ensemble de l'initiative par de rares pays-participants réputés être indépendants de l'Occident a pu avoir lieu.

Une fois le « sommet » terminé – le « *Communiqué commun concernant le cadre de paix* » a vu le jour. Malgré le grand sacrifice des 2/3 des principaux points du programme ukrainien, 14 pays sur les 92 pays présents en Suisse – l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, la Thaïlande, la Libye, le Mexique et l'Arménie, Bahreïn et le Vatican – ont refusé de le signer. La Jordanie et l'Iraq ont retiré leurs signatures après la fin de l'événement.

En parlant des 78 pays-signataires, il est également nécessaire de relativiser la représentativité mondiale de ces Etats, dont le rôle principal de toute une partie sur le « sommet » était de « faire du nombre ». Sur l'ensemble des 78 pays en question, plus de ¼ ne sont que de très petits pays dont la totalité des populations est inférieure, par exemple, à 10% de la population d'un seul pays, tel que le Brésil. Les cinq plus petits pays-signataires du communiqué : Andorre, Liechtenstein, Monaco, Palau et Saint Marino

totalisent globalement une population, dont le chiffre est inférieur à 1,5% de la population de la seule ville de Moscou.

Ne voulant pas se ridiculiser, non seulement le président américain Joe Biden a refusé de participer au prétendu « sommet » pour la paix en Ukraine, mais même sa vice-présidente Kamala Harris, envoyée en Suisse pour y faire de la figuration, a pris ses dispositions pour le quitter seulement quelques heures après son début, en faisant comprendre que des affaires plus importantes l'attendaient à Washington. *https://nypost.com/2024/06/15/world-news/kamala-harris-returns-to-dc-after-appearance-at-ukraine-peace-summit*

Les 3 points du « sommet » pour la paix en Ukraine

En parlant des 3 points constituant la déclaration commune du « sommet » pour la paix en Ukraine, de quoi s'agit-il ?

Le premier point énonce que « *toute utilisation de l'énergie nucléaire et des installations nucléaires doit être sûre, sécurisée, protégée et respectueuse de l'environnement. Les centrales et installations nucléaires ukrainiennes, y compris la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, doivent fonctionner de manière sûre et sécurisée sous le contrôle souverain de l'Ukraine, conformément aux principes de l'AIEA et sous sa supervision* ».

Cette exigence de la part de Kiev est particulièrement perverse, vu que ce sont bien les forces armées ukrainiennes qui sont les auteurs exclusifs des bombardements de la centrale nucléaires de Zaporizhzhia et donc de la menace nucléaire sur ce site. Plusieurs dizaines de preuves indiscutables contre le régime de Kiev ont été recueillies sur place par les autorités judiciaires russes. Notamment, les restes des obus, dont l'angle d'impact démontre que les tirs ne pouvaient venir de nulle part ailleurs, que du côté

de la rive du Dniepr tenue par l'armée ukrainienne dès le premier jour de la guerre et dont l'armée russe n'y a jamais mis les pieds. **A ce jour, aucun des travailleurs de la centrale n'a le moindre doute sur l'origine de ceux qui leur tire dessus.**

Il est parfaitement connu que l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) qui supervise pleinement le fonctionnement de la centrale de Zaporizhzhia, est au courant du fait que c'est bien l'armée ukrainienne qui est l'unique auteur de la menace nucléaire sur ce site. Ses représentants visitent la centrale d'une manière discontinue et disposent également de l'intégralité des dossiers de preuves qui leur ont été transmis par les autorités russes concernées.

Le silence de l'agence ne peut s'expliquer que par leur principe fondamental de la non-ingérence dans la politique des états-exploitants des centrales nucléaires. Une telle position créée un grand mécontentement de Moscou qui demande d'une manière régulière que l'agence dévoile les faits prouvés dont elle dispose. Néanmoins, la position de l'AIEA est tout à fait compréhensible : si elle annonce la vérité, non seulement les portes d'autres centrales nucléaires de l'Ukraine lui seront immédiatement fermées, mais également, à l'avenir, l'agence risquera de compromettre son accès aux centrales nucléaires se situant dans le monde sous l'autorité d'autres régimes totalitaires.

Le second point stipule que *« la sécurité alimentaire mondiale dépend de la production et de la distribution ininterrompues de produits alimentaires. À cet égard, la liberté, l'intégralité et la sécurité de la navigation commerciale, ainsi que l'accès aux ports maritimes de la mer Noire et de la mer d'Azov, sont essentiels. Les attaques contre les navires marchands dans les ports et tout au long de la route, ainsi que contre les ports civils et les infrastructures portuaires civiles, sont inacceptables. La*

sécurité alimentaire ne doit d'aucune façon être instrumentalisée. Les produits agricoles et autres provenant de l'Ukraine devraient être acheminés librement et en toute sécurité aux pays tiers intéressés. »

Malgré la fin de la participation de la Russie dans « l'Accord céréalier » à cause de sa grave violation par la partie ukrainienne et ses commanditaires qui ont fait instrumentaliser la sécurité alimentaire, aujourd'hui, les navires remplis de céréales ukrainiennes continuent à naviguer. Les informations sur leur blocage par les forces armées russes sont parfaitement mensongères. Par ailleurs, aucun des lecteurs ne peut ne pas apercevoir un élément intéressant : on n'entend plus parler ni de céréales ukrainiennes, ni de « l'Accord céréalier », ni de l'Ukraine en tant que dernier rempart contre la famine dans les pays pauvres.

Pourtant, la situation sur les marchés mondiaux de céréales n'a nullement changé depuis la saison dernière, quand le thème du prétendu « blocage des céréales ukrainiennes par la Russie qui veut affamer les pays pauvres » était le narratif principal au sein de l'appareil de propagande du camp « atlantiste ». Aujourd'hui – c'est le silence total.

Néanmoins, ce changement radical dans la communication occidentale est parfaitement logique : il fallait détourner l'attention de la communauté internationale de la réalité concernant les céréales ukrainiennes. La réalité particulièrement perverse que vous pouvez retrouver dans mon analyse détaillée de l'année passée « *L'accord céréalier. Les sommets du cynisme* ».

En ce qui concerne le caractère essentiel de l'accès aux ports maritimes de la mer d'Azov mentionné dans le second point de la déclaration du 16 mai – on ne peut que saluer cette remarque. L'intégralité des ports maritimes de la mer d'Azov se situent aujourd'hui sur le territoire de la

Fédération de Russie, sous son contrôle intégral et fonctionnent en régime normal. Le port de Marioupol a été non seulement reconstruit dans des temps records, mais également modernisé en profondeur via l'investissement de plus de 100 millions de dollars américains. Avec ceci, des travaux de dragage sont en cours dans ce port maritime de la République populaire de Donetsk ; une fois terminés, le port pourra recevoir des navires d'un port en lourd allant jusqu'à 30.000 tonnes. Il est donc nécessaire que Kiev arrête les tentatives de sa destruction, dont la première attaque aux missiles date du 14 octobre 2022.

Le troisième point préconise que *« tous les prisonniers de guerre doivent être libérés dans le cadre d'un échange complet. Tous les enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement, ainsi que tous les autres civils ukrainiens détenus illégalement, doivent être rapatriés en Ukraine. »*

En ce qui concerne l'échange de prisonniers, dont l'Ukraine promeut la formule « tous contre tous » – cette question me paraît quelque peu compliquée. La réalité est telle que, si l'Ukraine détient près de 1350 prisonniers de guerre russes – la Russie, elle, détient près de 6500 prisonniers de guerre ukrainiens.

Bien évidemment, la logique humanitaire nous pousse à considérer qu'un *« échange complet »* permettant à tous les prisonniers de guerre des deux côtés de rentrer chez eux serait tout à fait salutaire.

Néanmoins, cette logique doit être nuancée du côté russe. Car, d'une part, parmi les prisonniers de guerre ukrainiens il y en a plus de 200 qui ont été jugés et reconnus coupables pour des crimes de guerre qu'ils ont commis vis-à-vis des populations civiles ; d'autre part, aujourd'hui en Ukraine c'est une véritable chasse aux hommes au sens propre du terme et à l'échelle nationale qui est entreprise par les représentants du pouvoir de Kiev contre les citoyens de sexe

masculin en âge de combattre : on attrape littéralement les gens dans la rue et on les amène de force vers les champs de bataille. Et ceci de manière officielle. Les meilleures traditions de la GESTAPO sous le IIIème Reich ont revu le jour en Ukraine en cette année 2024. Non pas des dizaines, mais des milliers de témoignages et de preuves existent dans ce sens.

Etant donné le manque cruel de personnel combattant dans le régime en agonie, nul doute sur le fait qu'en cas d'échange de prisonniers de guerre, les 6500 personnes actuellement détenues en Russie seront de gré ou de force immédiatement renvoyées combattre sur le front. Il serait donc plus judicieux pour Moscou de remettre l'échange complet de prisonniers au jour de l'arrêt des combats. Et ceci hormis les criminels de guerres qui doivent purger leurs peines avant d'être libérés.

La logique humanitaire doit prendre en compte tous les éléments de la réalité : remettre aujourd'hui les prisonniers de guerre ukrainiens entre les mains des autorités à Kiev – c'est envoyer un grand nombre d'entre eux à une mort certaine.

Concernant le passage stipulant que « *tous les enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement, ainsi que tous les autres civils ukrainiens détenus illégalement, doivent être rapatriés en Ukraine* ».

Premièrement, il n'y a pas un seul citoyen ukrainien qui est détenu illégalement sur le territoire de la Russie. Ceci n'est qu'une grossière déformation de la réalité. Chaque porteur du passeport ukrainien dispose d'une totale liberté de quitter la Russie. A titre personnel, je connais plus d'un citoyen ukrainien qui a non seulement quitté la Russie en présentant son passeport ukrainien à la douane russe, mais qui circule librement en faisant même des allers-retours réguliers entre la France et la Russie et ceci

durant tout le temps de la guerre en Ukraine.

Non seulement depuis toujours les Ukrainiens d'origine font partie intégrante de la société russe, étant la 3ème ethnie de la Russie, et sont considérés et traités sur tous les points de même que les russes, mais en plus, avec le début du conflit armé sur le territoire d'Ukraine, près de 2,9 millions d'ukrainiens sont partis trouver refuge en Russie. Ce n'est nullement l'Allemagne ou la Pologne qui sont les premiers pays d'accueil des réfugiés ukrainiens, mais bien la Fédération de Russie. Et, contrairement à l'Union Européenne, les réfugiés ukrainiens en Russie ne sont guère perçus en tant que poids à supporter et à tolérer, mais en tant que membres égaux d'une seule grande famille vivante sous le toit de la Fédération de Russie qui compte en tout dans les 195 ethnies.

Par ailleurs, mon propre nom de famille « Nesterenko » est d'origine ukrainienne. En tout cas, communément perçu en tant que tel (à tort). En ayant génétiquement que 9% de gènes d'origine russo-ukraino-biélorusses (génétiquement, la nation ukrainienne n'existe pas) – c'est la première fois que je dévoile ce fait publiquement et, donc, pendant ma présence en Russie, je peux facilement être pris pour un « pur » ukrainien par ceux qui connaitront mon nom de famille. Cela étant, jamais, en aucune situation et sous aucun prétexte, pas une seule fois dans ma vie, on a ne serait-ce que pointé du doigt mon nom de famille « ukrainien », y compris depuis le début du conflit armé en Ukraine.

Deuxièmement, en parlant des « *enfants ukrainiens déportés et déplacés illégalement* », le régime de Kiev fait la preuve magistrale d'une sordide hypocrisie. Car il parle des enfants qu'il a laissé d'une manière préméditée dans des villes et villages ukrainiens à l'approche des combats, afin de les transformer en bouclier humain. Des enfants

abandonnés à une mort certaine, parfois des orphelinats entiers, que les militaires russes ont dû évacuer de la zone des combats en risquant leurs propres vies. Mes paroles ne sont guère un avis ou une supposition, mais la traduction des témoignages des enfants en question.

Certes, ils doivent obligatoirement rejoindre leurs familles, si elles existent, mais s'agissant des enfants sans défense, le processus doit se dérouler dans le cadre strict de la sécurité. Parallèlement, au lieu de co-signer des inepties, le camp « otanien » et leurs vassaux devraient poser à Kiev une question très simple et tout à fait légitime : que faisaient les enfants dans les zones de combats sous le contrôle ukrainien et pourquoi n'ont-ils pas été évacués comme il se doit avant de se retrouver sous le feu ? Une question tout à fait rhétorique, car ils connaissent très bien la vérité. La vérité sordide soigneusement dissimulée à leurs masses électorales.

Le retour à la réalité

Comment peut-on résumer les résultats de la réunion « sur la paix » qui s'est tenue à Bürgenstock ? Plusieurs formules me viennent à l'esprit. Mais, celle des opinions des habitants de la ville où elle s'est tenue, recueillies par la journaliste Aylin Erol du média suisse « Watson », paraît le mieux résumer la réalité : « *C'est des conneries !* » disent les uns ; « *la Russie ne viendra pas. Qu'est-ce que tout cela apporte alors ?* », disent les autres en rajoutant : « *Rien, si ce n'est encore plus de touristes riches qui prendront d'assaut le Bürgenstock à l'avenir* ». *https://www.watson.ch/fr/suisse/guerre-contre-l-ukraine/628608075-ukraine-le-sommet-du-buergenstock-agace-les-habitants*

Le « sommet » qui a eu lieu n'a été qu'une tentative du bloc des pays en guerre contre la Russie de compenser leur déroute sur les champs de batailles militaires, politiques et économiques par une fédération supplémentaire des pays

dominés qu'ils appellent « les pays du tiers monde ». Cette tentative a échoué.

De son côté, la Fédération de Russie en la personne de son président Vladimir Poutine a formulé, le 14 juin dernier, une nouvelle proposition de paix. Une proposition qui se base sur les réalités militaires et géopolitiques de ce jour :

« Ces conditions sont très simples. Les troupes ukrainiennes doivent être complètement retirées des Républiques populaires de Donetsk et de Lougansk, ainsi que des régions de Kherson et de Zaporojié. Je précise, de tout le territoire de ces régions dans leurs frontières administratives existantes au moment de leur intégration à l'Ukraine. Dès que Kiev déclarera qu'il est prêt à une telle solution et commencera le retrait réel des troupes de ces régions, et notifiera officiellement son renoncement à adhérer à l'Otan, de notre côté, un ordre de cessez-le-feu et d'entamer des négociations suivra immédiatement, littéralement à la même minute. […] Nous espérions bien sûr que Kiev prendrait une telle décision […] cependant, il y a évidemment de grands doutes à ce sujet. […] Si Kiev et les capitales occidentales la rejettent, comme auparavant, ce sera leur affaire, leur responsabilité politique et morale pour la poursuite de l'effusion de sang. Il est évident que les réalités sur le terrain, sur la ligne de front, continueront de changer au détriment du régime de Kiev, et les conditions pour le début des négociations seront différentes. […]

Notre proposition ne concerne pas un cessez-le-feu temporaire ou une suspension des hostilités, comme le souhaite l'Occident pour reconstituer ses pertes, réarmer le régime de Kiev et le préparer à une nouvelle offensive. Il ne s'agit pas de geler le conflit, mais de le résoudre définitivement. Notre position de principe est la suivante : un statut neutre, non aligné et non nucléaire pour

l'Ukraine, sa démilitarisation et sa dénazification, d'autant plus que ces paramètres ont été globalement acceptés lors des négociations d'Istanbul en 2022. Les droits, les libertés et les intérêts des citoyens russophones en Ukraine doivent être pleinement garantis […] Je crois que la Russie propose une solution qui permettrait de mettre fin à la guerre en Ukraine de manière réelle. Nous appelons à tourner la page tragique de l'histoire et, bien que difficilement, progressivement, étape par étape, à commencer à rétablir des relations de confiance et de bon voisinage entre la Russie et l'Ukraine et en Europe dans son ensemble. »

Le président Zelensky et son équipe rejettent en bloc la proposition de Moscou et leur position est parfaitement compréhensible. La Russie a émis beaucoup de réserves sur la légitimité de Zelensky au poste de président de l'Ukraine, dont, selon la constitution de l'Ukraine en vigueur, le nouveau président a dû être inauguré, le 20 mai 2024 dernier, à la suite des élections présidentielles qui n'ont jamais eu lieu. Il ne s'agit guère d'une position émotionnelle de revanchisme quelconque du côté du Kremlin, mais d'une approche tout à fait pragmatique du point de vue juridique : selon le droit international, la signature d'un accord international par une personne, dont la légalité et la légitimité est contestable – peut, ensuite, rendre le document juridiquement invalide. Avec toutes les graves conséquences qui peuvent découler d'une telle invalidation. Soit, Zelensky est un cadavre politique – c'est du passé pour la Russie : du côté ukrainien, la seule partie alors qu'elle acceptera en face sur la table de négociation sera l'unique légale aujourd'hui à Kiev – celle des représentants de la Rada/le parlement ukrainien.

Dans tous les cas de figures, il est tout à fait évident que tout sommet digne de ce nom en vue de l'organisation des pourparlers de paix en Ukraine ne peut se tenir qu'en la

présence de la Fédération de Russie en tant qu’acteur majeur du processus. De même, seule la stricte réalité reflétée par la situation sur le terrain de la confrontation, et non pas les souhaits basés sur des fantaisies des uns ou des autres, représente une base solide de la négociation à entreprendre. Toute autre forme d’initiative qui exclut les deux éléments-clés énumérés sera déclarée nulle et non avenue.

Oleg Nesterenko